Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute Provence,

objet : soutien des IEN aux équipes pédagogiques et aux directions d'école

St Auban, le 20 juin 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Dans plusieurs communes du département, l'année scolaire a été émaillée d'incidents entre des élu·es municipaux·les et les équipes pédagogiques. Rien d'étonnant dans un milieu rural comme le nôtre, où l'imbrication entre parents, élu·es, personnel communal est étroite. C'est d'ailleurs bien pour soustraire les enseignant·es de la pression de ce microcosme que leur intégration à la fonction publique d'État avait été décidée il y a plus d'un siècle.

Si notre statut nous protège encore partiellement des pressions, il fut un temps où c'est l'Éducation Nationale en tant que telle, et en premier lieu naturellement les IEN de circonscription, dont le corps a été entre autre créé pour ça, qui intervenaient auprès des mairies pour rappeler le cadre à des édiles trop enclins aux ingérences.

Les IEN sont désormais trop souvent aux abonnés absents dans ce genre d'affaires, quand ils ne préfèrent pas carrément enfoncer des équipes au lieu de les soutenir. Répondent-ils·elles à une consigne de votre part ? Privilégient-ils·elles leur capital social au détriment du bien-être de leurs équipes en érigeant le mantra #PasdeVagues en ligne de conduite ? Dans tous les cas, ils·elles préfèrent froisser leurs subalternes impuissants que les satrapes susceptibles d'appeler la DSDEN en ligne directe.

Cet état de fait est inadmissible.

Nous vous demandons de bien vouloir rappeler aux IEN de répondre aux demandes des équipes, de prendre contact avec elles chaque fois qu'une situation est portée à leur connaissance pour s'informer précisément et de les défendre quand les actions intentées par les élu·es dépassent leurs prérogatives.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos sincères salutations.

Nathalie Esposito, *Stéphane Bouthors,*



